

242	UTBM service communication	L'Est Républicain	8 octobre 2014
		Région	Comue - UBFC - UFC - politique - Ensmm - Ensam - Agrosup - recherche - Femto ST - universités

## Universités Celles de Franche-Comté et de Bourgogne ont choisi la « communauté d'établissements ». Et de destin

# Faire l'union sans fusion ni contusion

**Besançon.** Non, vivre en communauté, ce n'est pas... vivre dans le péché. Du moins, entre adultes consentants. Ce dossier compliqué est tout sauf un scoop. Cela fait une grosse année qu'on en cause : le rapprochement entre l'Université de Franche-Comté (UFC) et sa... cousine (ou sœur, c'est selon), l'Université de Bourgogne (UB) prend la forme (pardon pour cette forêt de sigles indigestes) d'une « COMUE ». Traduction : « Communauté d'universités et d'établissements ».

Elle a même un nom plus précis : Université Bourgogne Franche-Comté (siglée UBFC). L'on notera que le « s » disparaît du mot « université »... Le signe d'une fusion qui ne dit pas son nom ?

### 55.000 étudiants

Que nenni, répond (en substance !) Jacques Bahi, le président de l'UFC. Lequel a précisément porté la démarche d'une constitution en « communauté » d'universités, pour privilégier l'union. Manière, sans doute, de limiter les dégâts.

Car la fusion lui a paru relever « de la précipitation ». Dans ce contexte, il est vrai, elle aurait vraisemblablement tourné à l'avantage de la Bourgogne, plus grande, plus peuplée.

Apparemment, ce n'est pas le souci de la présidente du Conseil régional comtois, dans le cadre de l'actuelle réforme des collectivités territoriales. Mais tel n'est pas le propos de Jacques Bahi, on s'en doute.

En tout cas, l'UBFC n'existe pas encore. Elle qui regroupe aussi, notamment,

les écoles d'ingénieurs de Besançon (l'ENSMM) et de Belfort-Montbéliard (l'UTBM) devait associer aussi les sites bourguignons (dont celui de Cluny) de l'ENSAM, l'École nationale supérieure des arts et métiers.

Mais le mois dernier, l'ENSAM a fait faux bond, car elle voulait que ses autres sites, ailleurs en France, rejoignent la « communauté ». Demande irrecevable, et du coup, retard à l'allumage. Il faudra patienter encore un an, sans doute, pour que la nouvelle structure se concrétise.

« Une élection sera organisée au sein de toutes ses composantes, pour la doter d'un conseil d'administration, d'un président », précise celui de l'UFC. Mais il assure qu'il ne sera pas candidat à cette fonction inédite, tout en soulignant (c'est une confirmation) que le siège de la « communauté » sera bien à Besançon.

Du coup, l'organisme rassemblera 55.000 étudiants (ils étaient 22.300 pour la seule UFC en 2013-2014), et près de 6.000 personnels, enseignants-chercheurs compris. « Mais les étudiants inscrits à une université ou une grande école de cet ensemble dépendront de leur établissement. Comme les personnels. »

### Revoir la carte des formations

Tout ça pour quoi, alors ? Pour élaborer une carte des formations « plus cohérente ». Et développer des « pôles », en ingénierie et management, en sciences humaines et sociales, ainsi



■ Jacques Bahi, le président de l'université comtoise, ne présidera pas la « communauté d'établissements ». Archives Nicolas BARREAU

qu'en santé. Autre conséquence : les titres de doctorats ne seront plus délivrés par chacune des universités et écoles d'ingénieurs mem-

bres de l'UBFC. Mais au nom de toute cette entité.

Sûr : demeurera la peur, chez nombre d'étudiants (ou... chez leurs parents), de

se faire manger par Dijon. Ou plutôt la sensation que ce « repas » sera servi d'une façon plus sournoise.

Subsistera la conviction qu'entre deux groupes d'étudiants assez peu étoffés, dans la même filière de formation, la capitale bourguignonne sera privilégiée, au détriment de son homologue comtoise. De quoi jeter plus encore les jeunes de Belfort et de Lons-le-Sauvage dans les bras de Strasbourg et Lyon ? Le président de l'UFC et son équipe font le pari que ce type de comportement ne se produira qu'à la marge. Et qu'au bout du compte, la limitation de « l'éparpillement » des formations constituera un atout.

Sans renier la « mission » du service public propre aux facs de France et de Navarre ? À vérifier, à l'usage.

Joël MAMET

## Excellente, l'insertion à « bac plus 5 »

**-Hausse.** 22.300 étudiants, le nombre d'inscrits à l'Université de Franche-Comté (UFC) pour 2013-2014. Le « vrai » chiffre 2014-2015 ne sera pas connu avant décembre ou janvier. Mais la tendance est à la hausse (de près de 5 %). Du coup, l'UFC, qui a longtemps stagné autour de 20.000 étudiants, semble confirmer son décollage.

**-Insertion 1.** L'UFC affiche un excellent pourcentage pour l'insertion professionnelle de ses diplômés de master (bac + 5) : 94 %, selon

l'établissement. Ce qui le place « second ex aequo » parmi les « 10 universités les plus efficaces sur l'insertion professionnelle en sciences, technologie et santé (hors médecine) ».

**-Insertion 2.** Sortir des idées reçues et ne pas croire que les sciences humaines et sociales sont loin derrière. À la fac des lettres de Besançon, l'insertion professionnelle des masters se réalise à 91 %.

**-Ingénierie.** Toujours à propos des masters, le nombre des récents CMI (Cursus master en ingénierie) passe

de 4 à 7. Les petits nouveaux sont en informatique, en hydrogène-énergie, et en géographie-innovation territoriale.

**-Super-labo.** L'UFC est associée à l'institut de recherche FEMTO-ST, lié aussi au CNRS. L'on savait déjà que cet institut était la plus grosse structure de « matière grise » de Franche-Comté. L'UFC assure que ce super-labo, qui fête ses 10 ans cette année, est devenu le plus important de France en sciences pour l'ingénieur.

J.M.